



Participant au titre du RAMU

Liste de ressources



Quand communiquer avec l'administrateur au titre du RAMU de votre université

- ✓ Questions sur l'admissibilité
- ✓ Inscription des personnes à votre charge
- ✓ Changements relatifs à votre couverture
- ✓ Questions sur les primes du RAMU
- ✓ Demande du remboursement de primes
- ✓ Mise à jour de votre nom, date de naissance, adresse courriel ou postale
- ✓ Lettre de confirmation de la couverture au titre du RAMU

Des questions?

Afin d'en savoir plus sur les ressources pour votre université, cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://uhip.ca/fr/contactez-nous.aspx>

Quand communiquer avec la Financière Sun Life

- ✓ Renseignements sur les frais couverts au titre du CDP
- ✓ Marche à suivre pour présenter une demande de règlement
- ✓ Renseignements sur les demandes de règlement au titre du RAMU
- ✓ Aide pour vous inscrire au site masunlife.ca
- ✓ Aide pour accéder au site masunlife.ca
- ✓ Marche à suivre pour imprimer votre carte-couverture à partir du site masunlife.ca

Des questions?

Si vous appelez la Financière Sun Life, vous devrez fournir votre numéro de participant au titre du RAMU.

Appelez-nous : sans frais au **1-866-500-8447**
du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h HE.

Visitez le site : www.masunlife.ca

Vous venez d'être admis à l'hôpital

Vous devez communiquer avec la Financière Sun Life dans un délai de 48 heures par courriel à l'adresse case.mgmt@sunlife.com.

Vous avez besoin d'une détermination préalable de services médicaux

Envoyez un courriel à la Financière Sun Life à l'adresse case.mgmt@sunlife.com.

Vous cherchez une clinique, un médecin ou un hôpital qui accepte la carte du RAMU

Trouvez un **réseau de fournisseurs sélectionnés** (www.sunlife.ca/studenthealth/uhip?vgnLocale=fr_CA).

Vous devez montrer votre carte-couverture du RAMU et apporter un **formulaire de demande de règlement du RAMU** à chaque visite.

En cas d'urgence, composez le 911 ou rendez-vous à l'hôpital le plus proche.

Vous participez à un autre régime d'assurance et voulez demander une exemption de participation au RAMU

Pour savoir si vous avez le droit de demander une exemption de participation au RAMU, accédez au lien ci-dessous et remplissez la **liste de contrôle pour l'exemption** (<http://uhip.ca/fr/all-about-uhip.aspx#seven>).